



# GRIOTTES EXPRESS

## Spécial G. Méd'

9 mai 2019

**Rien n'est impossible pour ceux qui luttent !**

*(Proverbe cubain)*

À vos commentaires sur :  
[fo@groupama-med.fr](mailto:fo@groupama-med.fr)

Bonne lecture !

**Vous avez des droits !**

**Avec FO faites les respecter !**

[www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr)

Griotte spécial G. Méd' du 09/05/19

### NÉGOCIATION TEMPS DE TRAVAIL

#### ÉPISODE 10 : 1465 PERDANTS!\*

La dernière journée de négociations n'a pas permis d'avancées significatives. Notre direction fige sa position :

- sur le nombre de RTT : 18 jours
- sur le montant de la compensation des 6 jours : 0 à 2,5% sur le salaire de fonction suivant l'année d'attribution de ces jours,
  - reste inflexible sur les heures d'ouverture des centres de gestions (8H00-19H00), et des agences (8H30-19H00),
  - plafonne le compte épargne temps à 150 jours,
  - confirme que les salariés qui feront le choix de rester à 32H00 sur 4 jours, verront leurs salaires diminués de 5,46%,
  - plafonne les crédits d'heures à 4 h/ semaine (avec possibilité de 8h, sous conditions,) avec récupération par demi-journées non-consécutives), etc...

Pour FO, il n'y a qu'un gagnant dans cette négociation : la direction de GMED

---

*Chez FO, syndicat responsable et réformiste, les lignes rouges ne sont pas faites pour être franchies .*

---

Votre syndicat FO (soutenu uniquement par le STC) a diffusé un tract à nos administrateurs, lors de l'assemblée générale GMED, pour leur exposer nos revendications (23 jours RTT, compensation de 5 à 7,5% pour la perte des 6 jours, horaires de travail 8h00-18H00, 32H00 sur 4 jours, arrêt de la baisse des effectifs etc..).

Pour FO, notre rôle est de ne jamais vous faire perdre vos avantages durement acquis, d'être toujours force de propositions dans les négociations, de ne pas franchir les lignes rouges que vous nous avez demandé de suivre.

FO n'a que pour seule ambition l'intérêt des salariés.



*Pour FO, rien ne se fait sans vous.*

*Nous consultons régulièrement nos adhérents au cours des différentes négociations.*

*Lorsqu'elles sont achevées, Force Ouvrière vous demande, toujours, de vous prononcer sur ces projets d'accord.*

***Adhérer à Force Ouvrière,  
c'est avoir votre destin entre vos mains.***

***Ne laissez personne décider à votre place !  
Adhérez au syndicat n° 1 à GMED (élections CE 2016)***



*Soutenir l'action syndicale, c'est aussi contribuer à son fonctionnement.*

É. FRANCAVILLA : 06 03 83 03 03  
S. BALBOA : 06 84 90 04 55  
E. HACQUIN : 04 67 51 61 07  
D. JOUY : 06 78 71 28 35

**Bulletin d'adhésion à F.O. G. Méd'**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

C. P. : ..... Ville : .....

Né(e) le : ..... à : .....

E-mail : .....

***J'adhère à F.O.***

Date : ..... signature :



[fo@groupama-med.fr](mailto:fo@groupama-med.fr)

***L'adhésion à un syndicat relève de la vie personnelle du salarié et ne peut être divulguée sans son accord.***